



**Office du Tourisme
de la Ville de Chièvres**

Rue de St Ghislain, 16 - 7950 Chièvres

068/64 59 61

www.otchievres.be



Musée de la Vie Rurale

28, rue Augustin Melsens

7950 Huissignies – Chièvres

musee.vierurale@skynet.be

www.musee-huissignies.com

La rentrée des classes dans nos campagnes au début du siècle dernier

À la fin du XIXe siècle, la rentrée des classes dans les campagnes belges se déroule dans un contexte de transformation profonde, tant sur le plan éducatif que social. À cette époque, la Belgique est encore un pays majoritairement rural, bien que l'industrialisation gagne du terrain dans les régions urbaines. La vie dans les campagnes est marquée par le travail agricole et des conditions de vie souvent précaires. L'éducation connaît cependant un tournant décisif grâce à des réformes législatives qui visent à étendre l'accès à l'instruction pour tous, y compris dans les zones rurales.

L'introduction de l'instruction obligatoire en Belgique remonte à la loi du 19 mai 1914, mais bien avant cette date, des efforts sont entrepris pour développer l'enseignement primaire. La loi sur l'enseignement primaire de 1879, avait instauré un enseignement laïc, ce qui provoqua (déjà) de vives tensions entre l'Église catholique et l'État.

Cette loi, bien qu'essentiellement appliquée dans les villes, a eu un impact important dans les campagnes. Les écoles primaires se multiplient, même si la fréquentation scolaire reste irrégulière dans certaines régions rurales, en raison de la nécessité pour les enfants de travailler dans les champs. En effet, la vie paysanne est rythmée par les saisons, et la rentrée scolaire, souvent fixée en septembre, coïncide avec les récoltes. Il n'était pas rare que les enfants commencent l'année scolaire en retard, une fois les travaux agricoles terminés... c'est pourquoi, à Hunchegnies, pendant longtemps, la rentrée scolaire sera fixée aux alentours du 15 septembre...

Les écoles rurales à la fin du XIXe siècle en Belgique sont souvent de modestes bâtiments. Parfois, l'école n'est qu'une petite pièce dans une maison ou une salle dans la mairie du village. Les salles de classe sont souvent froides en hiver, mal éclairées et peu équipées. Les élèves s'assoient sur de simples bancs, et le matériel pédagogique se limite souvent à une ardoise, une craie et des manuels scolaires partagés.



Salle de classe reconstituée au MVRH (avant travaux)

L'enseignement est principalement centré sur l'apprentissage du français (n'essayez même pas de parler patois dans la cour de récréation !), du calcul, de la morale et de l'histoire religieuse, même à l'école communale...

A Huncchegnies, on loue une salle communale pour faire la classe (la maison de Daniel Ledru et Anne-André, alors « cabaret », a abrité la classe du village pendant tout un temps). En 1825, le conseil communal conduit par le Bourgmestre Domitien Gosselin, décide de construire une école.

Voilà en quels termes les autorités de l'époque justifient la création d'une école primaire : « Considérant que la commune, par suite des opérations cadastrales, va compter au moins 1500 habitants, parmi lesquels il est fâcheux d'avoir à faire remarquer qu'une forte moitié se compose de cette espèce de pauvres lourds et grossiers dont l'ignorance est telle qu'ils sont depuis un temps presque immémorial la risée des communes circonvoisines où leurs besoins et leurs goûts les appellent habituellement et que cette importante commune n'a jamais possédé et ne possède pas encore, dans son sein, une école primaire qui soit digne de ce nom.... »

A cet effet, des parcelles de terrains communaux et du Bureau de bienfaisance sont vendues pour la somme de 1619 florins et des aides financières sont reçues de l'état (250 florins) et de la Province (250 florins).

C'est avec une somme de 3462 F que les ouvriers communaux, avec l'aide de tous les habitants du village, construisent une vaste salle d'école à laquelle est annexée une habitation pour l'instituteur. Cette construction est terminée en 1827... (il s'agit de l'ancienne salle de musique)

Il a été retrouvé dans les comptes communaux que l'instituteur reçoit un traitement de l'état, un fixe de la commune (20 Florins) et un autre du bureau de Bienfaisance (50 Florins) pour lequel il se voit dans l'obligation d'instruire 25 pauvres. En plus de ces sommes, l'instituteur perçoit un supplément de 0.75 florin par mois payé par les familles (sauf les pauvres).

En ces débuts de l'école, l'instituteur doit fournir à ses frais les objets les plus nécessaires à l'ameublement de l'école, payer le chauffage...

En 1830, lors de l'indépendance, il y a 1084 habitants à Hunchegnies; pourtant pendant 3 ans, de 1830 à 1833, le bureau de bienfaisance s'est trouvé dans l'impossibilité de payer l'instituteur à cause de la croissance du nombre de pauvres.

En 1831, bien que beaucoup de communes estiment les charges liées à l'enseignement trop lourdes, Huissignies qui dispose d'une nouvelle école continue ses activités.

En 1835, les enfants sont admis à l'école à l'âge de 5 ans mais il y a très peu d'élèves (25 garçons et 10 filles seulement la fréquentent régulièrement). Toutefois, durant l'hiver, tous les enfants du village sont présents et chacun y met tout son cœur, tant est grand le désir de s'instruire.

En 1864, la commune contracte un emprunt de 36051 F pour la mise en œuvre de ce projet avec subsides de l'état. Les travaux seront achevés en 1868 ; ils forment avec les anciennes classes l'ensemble que l'on connaît aujourd'hui côté « maison de Village »



Sources concernant Huissignies:

- Témoignages de Michel Baugnies et Ovide Canseliet
- <https://huissigniesretro.wordpress.com/2013/10/20/lhistorique-de-nos-ecoles/>

Pour le MVRH,
Delphine Goossens